

**ARRETE N° 2019-012 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE
DU PAS-DE-CALAIS**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-003 de la directrice générale de l'ARS en date du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés n° 2017-008, n° 2017-022, n° 2017-029, n° 2017-044, n° 2018-014, n° 2018-030 et n° 2019-011 de l'ARS respectivement du 27 janvier 2017, du 17 mars 2017, du 2 octobre 2017, du 18 octobre 2017, du 8 juin 2018, du 5 novembre 2018 et du 2 mai 2019 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté n° 2017-019 de la directrice générale de l'ARS en date du 17 mars 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés n° 2017-032 du 20 juin 2017 et n°2017-042 du 2 octobre 2017 modifiant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1^{er} avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n° 2017-019 SDSU de la directrice générale de l'ARS susvisé modifié fixant la composition du bureau est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Docteur René-Claude DACQUIGNY, représentant le CTS à la CRSA, en remplacement du Dr Emmanuel GRAS.

ARTICLE 2 : L'article 2 de l'arrêté n° n° 2017-019 SDSU de la directrice générale de l'ARS susvisé modifié fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

1f - Laurence RENARD SCHILD, membre titulaire en remplacement de Patricia RIBAUCOURT ;
Patricia RIBAUCOURT, membre suppléante de Laurence RENARD SCHILD, en remplacement de Martine PLACHEZ.

1h- Judith OLLIVON, membre titulaire,
Ou son suppléant le docteur Georges KAZUBEK

Les membres précédemment nommés sont supprimés de la composition de cette commission.

Au titre du collège 2 :

Annie OGIEZ porte désormais le nom d'Annie WINDELS.

Robert WINDELS, membre suppléant d'Annie WINDELS, en remplacement de Marie-Lucie VAAST.

Au titre du collège 3 :

Sylvie ROLAND, membre suppléant de Marie LEFEBVRE.

Hervé DEROUBAIX, membre titulaire et son suppléant Charles BAREGE.

ARTICLE 3 : L'article 3 de l'arrêté n° n° 2017-019 SDSU de la directrice générale de l'ARS susvisé modifié fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

François-Emmanuel BLANC et Benoit DOLLE sont supprimés de la composition de cette commission.

Au titre du collège 2 :

Annie OGIEZ porte désormais le nom d'Annie WINDELS.

Robert WINDELS, membre suppléant d'Annie WINDELS, en remplacement de Marie-Lucie VAAST.

Lily BOILLET, membre titulaire et sa suppléante Loïse JAWORSKI.

Brigitte DORE, membre titulaire et son suppléant Christian BRELINSKI.

Au titre du collège 4 :

Christine SAUVAGE, membre titulaire.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 5 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 2 mai 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence CADO

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Composition du bureau
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-012 du 2/05/2019

- | | | |
|---|---|----------------------|
| 1 | Présidente | Brigitte DORE |
| 2 | Vice-président | Christian BURGI |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Dr Laurent LAUWERIER |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Georges BOUCHART |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5 Dr Paul DENEUVILLE	<i>Siège vacant</i>
----------------------	---------------------

Au titre du collège 2 :

6 Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
-----------------------------------	-------------------------------

Au titre du collège 3 :

7 Christian BALY - Maire de St Martin les Boulogne	Françoise ROSSIGNOL - Maire de Dainville Vice-Présidente de la CUA
--	--

Au titre du collège 4 :

8 <i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
-----------------------	---------------------

Autres membres : représentants des CTS à la CRSA :

- | | |
|----|--------------------------|
| 9 | Richard CZAJKOWSKI |
| 10 | Dr René-Claude DACQUIGNY |

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale en santé mentale
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-012 du 2/05/2019

Président : Dr Laurent LAUWERIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Christian BURGI - Directeur EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Edmond MACKOWIAK - Directeur CH de Lens (FHF)
2	Laurent LAUWERIER - Président de CME EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Frédéric CHARLATE - Président CME Fondation Hopale (FEHAP)
3	Frédéric LEFEBVRE - Président CME Clinique du Virval (FHP)	Alain DELZENNE - Président CME Clinique Médico-chirurgicale de Bruay la buissière (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

4	Guillaume ALEXANDRE - Directeur général La Vie Active (NEXEM)	Dominique DEMORY - URIOPSS
---	---	----------------------------

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Stéphane BARREZ - Association Habitat Insertion "le Phare" Béthune	Cédric CHAPPELLE - SIEL BLEU
6	Dr Christelle DUBOCAGE - ANPAA	Serge JOURDAIN - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

7	Line HANNEBICQUE - URPS Infirmiers	Dr Eric BOTTELIN - URPS Biologistes
---	------------------------------------	-------------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	Gillian NEGGIA	<i>Siège vacant</i>
---	----------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Laurence RENARD SCHILD - Centre de santé CARM FILIERIS	Patricia RIBAUCCOURT - Centre de santé CARM FILIERIS
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Philippe HERMANT - Directeur général Santé Services de la région de Lens (FNEHAD)	Pierre HAGNERE - Directeur adjoint service HAD - Santély (FNEHAD)
----	---	---

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Judith OLLIVON – Conseillère - conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Georges KAZUBEK - Vice-président du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
14	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
15	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
16	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Marie LEFEBVRE - Vice-Présidente en charge des affaires sociales et sanitaires - Communauté d'Agglomération du pays de Saint Omer (CAPSO)	Sylvie ROLAND - Conseillère Déléguée - Communauté d'Agglomération du pays de Saint Omer (CAPSO)
18	Hervé DEROUBAIX - Maire de Robecq	Charles BAREGE - Maire de Montreuil sur Mer
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-012 du 2/05/2019

Président : Georges BOUCHART

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Richard CZAJKOWSKI - Directeur Général groupement des APEI Arras et Montreuil / mer (NEXEM)	Bruno MASSE - Directeur général association d'action sanitaire et sociale de la région de Lille (URIOPSS)
2	Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE - Directeur pôle SESSD APF 62 (APF)	Olivier FABIANI - Directeur général PEP 62 (URIOPSS)
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de
compétence de l'agence régionale de santé**

4	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
5	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
6	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
7	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
8	Lily BOILLET - Planning familial 62	Loïse JAWORSKI - Planning familial 62
9	Brigitte DORE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Christian BRELINSKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Catherine SAUVAGE - Membre du conseil d'administration - MSA Nord Pas de Calais	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------